

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération :
Demande de subvention au département au titre des travaux de proximité pour l'aménagement d'une cour « oasis », dans le cadre de la désimperméabilisation de la cour de l'école des saules.

N°30/2024



EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 25 MARS 2024

Le vingt cinq mars deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : CATILLON Vincent (pouvoir donné à FROISSART Jany), BRISENO Laetitia (pouvoir donné à BURAVAND Valérie), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul).

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à la désimperméabilisation et à la végétalisation de la cour de l'école des Saules.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité CMJ/CDJ pour la réalisation de ces travaux.

Le montant global de ces travaux s'élève à 85 000 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désimperméabilisation et à la végétalisation de la cour de l'école des Saules,

DECIDE de réaliser ces travaux,

SOLLICITE du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 70 %, au titre des travaux de proximité CMJ/CDJ, soit un montant de 59 500 €,

SOUHAITE réaliser ces travaux au 2^{ème} semestre 2024,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 85 000 €
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : 59 500 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 25 500 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

